



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris le 9 mars 2016

Evolution du partenariat avec le Groupe Crédit Agricole

Le Groupe Crédit Agricole a annoncé, le 9 mars 2016, dans le cadre de son plan « Ambition stratégiques 2020 » son intention d'internaliser les contrats groupe d'assurance emprunteur des Caisses régionales.

Pour information concernant CNP Assurances :

- la contribution moyenne du partenariat avec Crédit Agricole au RBE récurrent de CNP Assurances a été de 30 M€ au cours des trois dernières années, soit environ 2 % du RBE France.
- cette contribution pourrait ainsi décroître progressivement à partir de 2018.
- les modalités d'évolution de ce partenariat entre CNP Assurances et le Groupe Crédit Agricole, en particulier sur les portefeuilles des contrats en cours, sont en discussion.

À propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 28 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19
servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Annabelle Beugin-Soulon | 01 42 18 83 66

Julien Docquincourt | 01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr